

Prise de parole en public

Durée : 2 journées – 14 heures

Public : Tout public amené à s'exprimer en public (réunion, discours, table ronde...)

Objectifs :

- Améliorer sa force de conviction lors d'une prise de parole en public
- Développer ses qualités d'écoute et d'adaptation
- Rebondir et gérer l'imprévu dans la prise de parole
- Gérer les réactions du public
- Construire une argumentation percutante et gérer son temps de parole

Pré-requis : Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Effectif maximum / groupe : 10 participants

Méthodes pédagogiques : apports théoriques et mises en situation et exercices pratiques basés sur les techniques de l'improvisation théâtrale et de l'animation radio.
Le formateur insistera particulièrement sur le travail de la voix et de la communication non-verbale.

Moyens ordinateur portable – vidéo – livret pédagogique

Modalités d'évaluation des acquis : Evaluation des savoirs et des savoir faire tout au long de la formation

Document de fin de stage : attestation

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap : nous sommes en mesure de vous proposer un parcours adapté à vos contraintes, n'hésitez pas à nous contacter



En amont de la formation :

Un entretien de 30 minutes avec le responsable de la formation ou responsable de service permet d'identifier la problématique du public à former afin de mettre en place les modules les plus adaptés.

PROGRAMME

- Les différents profils de communicants
- Les causes des blocages
- La parole et le corps (voix, respiration, silence, regard, sourire, posture)
- Préparer sa prise de parole
- Rédiger son intervention : écrire pour dire
- Adapter son intervention
- Gérer son trac
- Soigner sa syntaxe orale
- Gérer les questions / réponses
- Gérer son temps
- Improviser
- Conclusion et échanges entre stagiaires et intervenant